MUSÉE CANADIEN POUR LES DROITS DE LA PERSONNE

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

Trimestre et semestre terminés le 30 septembre 2014

(Non audité)

CANADIAN MUSEUM FOR
HUMAN RIGHTS
MUSÉE CANADIEN POUR LES
DROITS DE LA PERSONNE

Compte rendu

La présente section du rapport financier trimestriel se veut un compte rendu de la performance financière du Musée pour les droits de la personne (la « Société ») au cours du deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2014. Il doit être lu dans le contexte du rapport de gestion et des états financiers annuels audités du 31 mars 2014.

RÉSULTATS FINANCIERS

Voici un résumé de l'activité financière pour le deuxième trimestre de 2014-2015 :

Aperçu

L'objectif principal de la Société est de s'acquitter de son mandat national comme il est décrit dans la *Loi sur les musées* dans le cadre du régime de gouvernance et de reddition de comptes établi dans la Loi et dans la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'ouverture de la Société en septembre 2014 qui s'est déroulée au cours du présent deuxième trimestre de l'exercice a représenté un moment tournant dans la transition du Musée de la phase d'élaboration des expositions, du contenu et de la programmation en vue de la préparation de l'ouverture à celle d'un Musée pleinement opérationnel. L'ouverture en septembre 2014 incluait le restaurant, la boutique, un nombre limité d'expositions et la mise en œuvre de l'infrastructure de la technologie de l'information liée aux expositions et des systèmes d'exploitation.

Le Musée a organisé des visites guidées portant sur l'architecture de l'édifice et de cinq des onze galeries pour la période du 20 septembre au 9 novembre 2014. Une vigilance continue de la gestion des coûts permettra à la Société d'achever le reste des expositions et des galeries pour le 9 novembre 2014.

État de la situation financière

Le total de l'actif a augmenté de 12,3 millions de dollars, passant de 349,4 millions au 31 mars 2014 à 361,7 millions au 30 septembre 2014, en raison d'une hausse des immobilisations en construction, ce qui reflète l'investissement continu dans l'aménagement, la conception et la fabrication des expositions.

Le total du passif s'est accru de 12,3 millions de dollars depuis le 31 mars 2014 surtout par suite d'une augmentation nette des apports reportés et des apports reportés afférents aux immobilisations, et d'une hausse des comptes fournisseurs liés à la construction.

L'actif net est conforme à celui du 31 mars 2014, représentant un équilibre budgétaire de l'exploitation pour le semestre terminé le 30 septembre 2014.

État des résultats

Le total des produits pour le semestre terminé le 30 septembre 2014 s'est chiffré à 2,5 millions de dollars, soit un bond de 2,4 millions par rapport à la même période de l'exercice précédent. L'augmentation des

produits est notamment attribuable à l'amortissement des apports reportés reçus au cours des périodes antérieures et à l'ouverture du Musée le 20 septembre 2014 qui a introduit de nouveaux produits d'exploitation provenant des abonnements, des droits d'entrée, de la location des installations, du restaurant, des services de traiteur et des ventes de la boutique.

Dans les états financiers de la Société, le total des crédits parlementaires de 14,9 millions de dollars présentés pour le deuxième trimestre de 2014-2015 (9,2 millions en 2013-2014) est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice. Pour l'exercice 2014-2015, le crédit total approuvé est de l'ordre de 21,7 millions de dollars (21,7 millions en 2013-2014).

Les charges pour le semestre terminé le 30 septembre 2014 se sont élevées à 17,5 millions de dollars contre 8,3 millions pour le semestre terminé le 30 septembre 2013. L'augmentation est surtout attribuable aux éléments suivants :

- Les frais relatifs au contenu et à la programmation du Musée se sont accrus de 3,2 millions de dollars en raison de 1,5 million pour les services professionnels et spéciaux liés à l'ouverture (pour lesquels il est prévu qu'ils seront contrebalancés en entier ou en partie par des produits de parrainage) et d'une augmentation de 1,6 million des frais de personnel en raison surtout de l'embauche et la formation d'employés pour les secteurs des services aux visiteurs, de l'apprentissage et de la programmation.
- Les frais liés à l'édifice permanent et aux installations temporaires ont progressé de 5,3 millions de dollars, dont une hausse de 4,9 millions de l'amortissement des immobilisations en raison du fait que l'édifice de base a été mis en service et une augmentation de 0,4 million des frais des installations liés aux frais d'exploitation du nouvel édifice.

Pour le semestre terminé le 30 septembre 2014, la Société a atteint l'équilibre budgétaire.

Flux de trésorerie

La trésorerie s'est accrue de 0,4 million de dollars au cours du semestre terminé le 30 septembre 2014 en raison principalement de 12,0 millions en fonds affectés reçus des Amis du MCDP, de 0,7 million de financement du gouvernement du Canada pour les coûts accessoires liés aux immobilisations en construction et de 1,0 million générés par les activités d'exploitation, contrebalancés par les 13,3 millions utilisés pour les immobilisations en construction et en service. En comparaison, la trésorerie avait diminué de 16,2 millions de dollars au cours du semestre terminé le 30 septembre 2013 à cause surtout des 29,1 millions utilisés pour les immobilisations en construction, contrebalancés par 10,7 millions en financement provenant du gouvernement du Canada pour les immobilisations en construction.

ANALYSE DES RISQUES

La direction continue à surveiller les risques et les stratégies ayant trait à l'achèvement du projet d'immobilisations. L'aménagement des espaces de galerie ainsi que la fabrication et l'installation des expositions demeurent l'objectif principal, car le Musée continue de veiller à ce que les plans de travail soient harmonisés afin de respecter l'ouverture de toutes les galeries et expositions prévue le 11 novembre 2014.

Comme le Musée passe de la phase de construction à celle de l'exploitation, l'évaluation des besoins opérationnels prévus après l'ouverture est en cours. Les estimations et le calendrier des besoins permanents de la Société continueront d'être confirmés ou rééquilibrés pendant le reste de l'exercice 2014-2015 au fur et à mesure que les expositions, la programmation, l'infrastructure de la technologie de l'information, les systèmes d'exploitation et les initiatives de génération de produits sont entièrement mis en œuvre. En 2015-2016, le Musée approchera de nouveau le gouvernement du Canada pour l'approbation de crédits parlementaires futurs afin de fonder la demande sur des résultats d'exploitation réels.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

La présidente-directrice générale par intérim,

Gail Stephens

Gail Stephens, FCGA

Winnipeg, Canada
Le 17 novembre 2014

La chef des opérations financières,

Susanne Robertson

Susanne Robertson, CPA, CA

Winnipeg, Canada
Le 17 novembre 2014

États financiers trimestriels du

MUSÉE CANADIEN POUR LES DROITS DE LA PERSONNE

Trimestre et semestre terminés le 30 septembre 2014

(Non audités)

Musée canadien pour les droits de la personne

État de la situation financière

(Non audité)

(en milliers de dollars)

	30 septembre 2014	31 mars 2014
Actif		
À court terme		
Trésorerie	13 144 $	6 996 $
Trésorerie affectée (note 3)	5 616	10 926
Créances	864	696
Stocks	122	14
Charges payées d'avance	420	450
Compte de dépôt des retenues (note 4)	1 145	1 558
	21 311	20 640
Immobilisations (note 5)		
En service	290 197	290 721
En construction	50 201	38 051
Total de l'actif	361 709 $	349 412 $
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	16 413 $	12 205 $
Retenues à payer (note 4)	1 145	1 558
	17 558	13 763
Apports reportés (note 6)	(1 017)	2 117
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 7)	335 419	323 793
Total du passif	351 960	339 673
Actif net		
Non affecté	4 620	4 604
Investi en immobilisations (note 9)	4 979	4 979
Gains de réévaluation cumulés	150	156
	9 749	9 739
Total du passif et de l'actif net	361 709 $	349 412 $

Obligations contractuelles (notes 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers trimestriels.

Musée canadien pour les droits de la personne

État des résultats

(Non audité)

(en milliers de dollars)

	Trimestre terminé le		Semestre terminé le	
	30 septembre 2014	30 septembre 2013	30 septembre 2014	30 septembre 2013
Produits				
Exploitation (tableau 1)	104 $	- $	126 $	- $
Apports (tableau 1)	1 046	-	2 337	-
Produits divers	16	36	64	68
Total des produits	1 166	36	2 527	68
Charges (tableau 2)				
Contenu et programmation du Musée	4 057	1 424	6 340	3 135
Édifice permanent et installations temporaires	4 013	1 180	7 563	2 212
Administration et gestion d'entreprise	1 886	1 581	3 585	2 970
Total des charges	9 956	4 185	17 488	8 317
Excédent des charges sur les produits avant les crédits parlementaires	(8 790)	(4 149)	(14 961)	(8 249)
Crédits parlementaires (note 8)	8 253	5 301	14 977	9 235
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) après les crédits parlementaires	(537) $	1 152 $	16 $	986 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers trimestriels.

Musée canadien pour les droits de la personne

État des gains et pertes de réévaluation

(Non audité)

(en milliers de dollars)

	Trimestre terminé le		Semestre terminé le	
	30 septembre 2014	30 septembre 2013	30 septembre 2014	30 septembre 2013
Gains de réévaluation cumulés au début de la période	119 $	118 $	156 $	45 $
Gains (pertes) non réalisés attribuables				
Au change	19	(37)	(5)	36
Montants reclassés à l'état des résultats				
Change	12	-	(1)	-
Gain net (perte nette) de réévaluation de la période	31	(37)	6	36
Gains de réévaluation cumulés à la fin de la période	150 $	81 $	150 $	81 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers trimestriels.

Musée canadien pour les droits de la personne

État de l'évolution de l'actif net

(Non audité)

(en milliers de dollars)

Trimestre terminé le 30 septembre	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains et pertes de réévaluation cumulés	2014	2013
Actif net au début de la période	5 157 $	4 979 $	119 $	10 255 $	9 103 $
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) après les crédits parlementaires	(537)	-	-	(537)	1 152
Variation nette des gains et pertes de réévaluation cumulés	-	-	31	31	(37)
Actif net à la fin de la période	4 620 $	4 979 $	150 $	9 749 $	10 218 $

Semestre terminé le 30 septembre	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains et pertes de réévaluation cumulés	2014	2013
Actif net au début de la période	4 604 $	4 979 $	156 $	9 739 $	9 196 $
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) après les crédits parlementaires	16	-	-	16	986
Variation nette des gains et pertes de réévaluation cumulés	-	-	(6)	(6)	36
Actif net à la fin de la période	4 620 $	4 979 $	150 $	9 749 $	10 218 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers trimestriels.

Musée canadien pour les droits de la personne

État des flux de trésorerie

(Non audité)

(en milliers de dollars)

	Trimestre terminé le		Semestre terminé le	
	30 septembre 2014	30 septembre 2013	30 septembre 2014	30 septembre 2013
Activités de fonctionnement				
Rentrées de fonds – clients	125 $	- $	125 $	- $
Rentrées de fonds – crédits parlementaires	5 289	6 611	12 660	10 184
Rentrées de fonds – produits divers	(1)	37	68	70
Sorties de fonds – employés et en leur nom	(2 804)	(2 165)	(5 037)	(4 030)
Sorties de fonds – fournisseurs	(4 366)	(2 487)	(6 870)	(4 696)
	(1 757)	1 996	946	1 528
Activités d'investissement en immobilisations				
Acquisition d'immobilisations en construction	(6 185)	(7 687)	(12 128)	(27 637)
Acquisition d'immobilisations en service	1 963	(971)	(1 244)	(1 470)
	(4 222)	(8 658)	(13 372)	(29 107)
Activités d'investissement				
Réévaluation de la devise américaine	33	(41)	(1)	36
	33	(41)	(1)	36
Activités de financement				
Crédit parlementaire pour l'acquisition d'immobilisations en service	-	21	133	103
Financement du gouvernement du Canada pour les immobilisations en construction et produits financiers connexes	605	6 293	646	10 713
Apports provenant de sources non gouvernementales pour les immobilisations en construction et produits financiers connexes	73	-	12,073	500
	678	6 314	12,852	11 316
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(5 268)	(389)	425	(16 227)
Trésorerie au début de la période				
Trésorerie pour le fonctionnement	9 976	6 557	6 996	6 871
Trésorerie affectée	14 197	17 798	10 926	22 160
Compte de dépôt de retenues	1 000	635	1 558	11 797
	25 173	24 990	19 480	40 828
Trésorerie à la fin de la période				
Trésorerie pour le fonctionnement	13 144	7 878	13 144	7 878
Trésorerie affectée	5 616	15 990	5 616	15 990
Compte de dépôt de retenues	1 145	733	1 145	733
	19 905 $	24 601 $	19 905 $	24 601 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers trimestriels.

1. a) Pouvoir et mission

Le Musée canadien pour les droits de la personne (la « Société ») a été constitué en vertu d'une modification de la *Loi sur les musées*, le 10 août 2008, à titre de société d'État, mentionnée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Société n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfices en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le Musée canadien pour les droits de la personne, actuellement en construction à Winnipeg, au Manitoba, a été le premier musée national situé hors de la région de la capitale nationale au moment de sa création et le premier à être construit à l'aide de financement en provenance de trois paliers de gouvernement et du secteur privé. En plus du gouvernement du Canada, le financement pour le projet d'immobilisations (édifice et expositions) est fourni par la province du Manitoba, la Ville de Winnipeg et les Amis du Musée canadien pour les droits de la personne (représentant principalement des donateurs du secteur privé). Une Entente définitive qui stipule les modalités de l'implication des diverses parties, notamment le transfert des terrains, a été signée par toutes les parties le 1er février 2008. Le Musée canadien pour les droits de la personne rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Sa mission, telle que définie dans la modification de la *Loi sur les musées*, est la suivante :

> *« explorer le thème des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue ».*

1. b) Activités

Les activités de la Société se divisent en trois secteurs se renforçant mutuellement et travaillant de concert de manière à respecter tous les aspects de sa mission. Ces activités peuvent être décrites de la façon suivante :

Contenu et programmation du Musée
Que le contenu et la programmation du Musée soient objectifs, novateurs et accessibles, qu'ils défient la manière dont les gens pensent et réagissent envers les droits d'autrui, et qu'ils soient conçus par le truchement de la mobilisation constante de la communauté.

Édifice permanent et installations temporaires
La Société fournit des installations sécuritaires et fonctionnelles conformes ou supérieures à toutes les exigences de sécurité et du code du bâtiment et qui sont facilement accessibles au public. Que tous les aspects du projet de construction de l'édifice soient gérés de façon avisée, transparente et responsable, en assurant la gérance de l'environnement et en recourant aux meilleures pratiques en matière de gestion de projet et de gestion des risques.

Administration et gestion d'entreprise
Que le Musée adopte des pratiques de gouvernance et d'administration avisées et efficientes permettant l'harmonisation des ressources avec les priorités et une reddition complète de comptes et une transparence envers tous les Canadiens; que le Musée recrute et maintienne les ressources humaines nécessaires autant pour le démarrage et qu'à long terme; que le Musée appuie la campagne de financement des Amis pour l'aider à payer les coûts en immobilisations à court terme et à soutenir la programmation et les autres activités du Musée à long terme.

2. Principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public. La Société applique la méthode du report des organismes sans but lucratif pour comptabiliser les apports.

b) Actifs financiers et passifs financiers

La trésorerie, la trésorerie affectée et le compte de dépôt des retenues sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des actifs financiers, déterminée par le cours acheteur prévalant à la date de clôture, sont comptabilisées dans l'état des gains (pertes) de réévaluation. Les gains et les pertes réalisés sont comptabilisés dans l'état des résultats.

Les créances ainsi que les créditeurs et charges à payer sont classés dans la catégorie des éléments évalués au coût. Ils sont comptabilisés au coût.

c) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts auprès d'institutions financières et ils peuvent être retirés sans préavis ni pénalité.

d) Stocks

Les stocks, qui se composent de produits pour la boutique, sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

e) Immobilisations

Les immobilisations qui appartiennent à la Société sont évaluées au coût, moins l'amortissement cumulé. Lorsque la construction d'une immobilisation est achevée, son coût est viré des immobilisations en construction à la catégorie d'immobilisation appropriée. Le classement par composants est appliqué et l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie utile des actifs ou des composants, comme suit :

Actif	Vie utile
Édifice	
De base	40 ans
Composants électriques	20 ans
Composants mécaniques	20 ans
Matériel informatique et logiciels	3 à 5 ans
Améliorations de l'édifice	5 à 20 ans
Améliorations locatives	Durée la plus courte du bail et 5 ans
Mobilier et matériel	3 à 10 ans
Films	2 à 3 ans
Développement du site Web	2 à 5 ans

f) Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite

Pratiquement tous les employés de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations définies, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations pour défrayer le coût des services rendus au cours de l'exercice. En vertu de la législation actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires à l'égard des services passés ou des déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations de la Société sont passées en charges au cours de l'exercice où les employés rendent les services et elles constituent son obligation totale en matière de prestations de retraite.

ii) Avantages pour congés de maladie

La Société accorde aux employés des avantages pour congés de maladie qui s'accumulent, mais ne sont pas acquis. Le coût des obligations au titre des prestations constituées au regard des droits aux congés de maladie gagnés par les employés est déterminé selon la meilleure estimation de la direction en tenant compte d'hypothèses fondées sur des données démographiques relatives aux employés et l'utilisation des congés de maladie par les employés actifs.

iii) Prestations de maternité ou parentales

Les membres du personnel ont droit à des prestations de maternité ou parentales, telles que le prévoient les contrats de travail et les conditions d'emploi. Le coût de ces prestations est fonction des événements. La direction détermine l'obligation au titre des prestations constituées en recourant à une méthode fondée sur des hypothèses et les meilleures estimations des congés de maternité ou congés parentaux.

g) Comptabilisation des produits

i) Activités du Musée

Les produits provenant des activités muséales englobent la vente des droits d'entrée et des programmes, les ventes de la boutique, la location des installations, les abonnements, les parrainages et un pourcentage fixe des ventes du restaurant. Ils sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel la vente de biens est achevée ou les services sont rendus.

ii) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada fournit du financement à la Société au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits parlementaires qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés en produits selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés à titre de produits dans l'état des résultats au cours de l'exercice pour lequel ils sont approuvés.

Les crédits et les apports reçus d'autres instances gouvernementales et les dons dont l'utilisation est affectée sont comptabilisés dans les apports reportés et sont ensuite virés aux apports reportés afférents aux immobilisations au fur et à mesure que les fonds sont utilisés pour le projet d'immobilisations.

iii) Aide d'autres instances gouvernementales et de sources non gouvernementales

Du financement peut être obtenu de diverses instances gouvernementales, autres que le gouvernement du Canada, et d'autres sources non gouvernementales.

L'aide d'autres instances gouvernementales et de sources non gouvernementales et les dons qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés en produits selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

L'aide d'autres instances gouvernementales et de sources non gouvernementales et les dons qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés à titre de produits dans l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, dans la mesure où la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et sa perception est raisonnablement assurée.

iv) Dons

Les dons comprennent les apports provenant d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers, des fondations et des sociétés.

v) Intérêts sur la trésorerie et les placements

Les intérêts sur la trésorerie et les placements sont comptabilisés dans la période où ils sont gagnés.

Les produits financiers affectés sont comptabilisés en résultat dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées.

vi) Apports en nature

Les apports en nature sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats lorsqu'une juste valeur peut être déterminée de façon raisonnable et que les services et les biens sont utilisés dans le cours normal des activités et qu'ils auraient été achetés autrement. Les apports en nature relatifs à des immobilisations amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations dans l'état de la situation financière. Les apports en nature ayant trait à des immobilisations non amortissables sont comptabilisés comme actif net investi en immobilisations dans l'état de la situation financière.

Les apports en nature sont comptabilisés à la juste valeur du bien reçu.

vii) Services des bénévoles

Chaque année, des bénévoles consacrent un nombre considérable d'heures de services. En raison de la difficulté à en déterminer la juste valeur, ces apports de services ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

h) Charges

Une charge qui contribue directement à une activité décrite à la note 1. b) est attribuée en totalité à cette activité. Lorsque certaines charges contribuent à plus d'une activité, elles sont réparties en fonction du temps estimatif consacré à chaque activité.

i) Change

Les actifs et passifs monétaires libellés en dollars américains sont convertis en dollars canadiens au taux de change à la date de l'état de la situation financière. Les opérations libellées en dollars américains sont comptabilisées selon le cours de change à midi à la date de paiement de la facture.

Les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés comme produits divers dans l'état des résultats.

Les gains et pertes de change non réalisés sur les actifs monétaires sont comptabilisés dans l'état des gains (pertes) de réévaluation.

j) Les Amis du Musée canadien pour les droits de la personne

La Société et les Amis du Musée canadien pour les droits de la personne (les « Amis du MCDP ») sont apparentés en vertu de l'influence notable que la Société exerce sur ces derniers. Les Amis du MCDP sont une entité juridique distincte, qui a pour mission de solliciter et d'obtenir des dons importants pour soutenir le mandat de la Société et l'aider à concrétiser sa vision. Les états financiers des Amis du MCDP ont été audités, mais ils ne sont pas consolidés dans les états financiers de la Société.

k) Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut être exposée à diverses réclamations ou poursuites en justice. Certaines de ces obligations éventuelles peuvent se concrétiser si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou manquent de se produire. En fonction de la probabilité qu'un ou plusieurs de ces

événements se produisent ou non, et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être faite, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Société.

l) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses affectant les montants d'actif et de passif à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de l'exercice. Les charges à payer, les éventualités et la durée de vie utile des immobilisations sont les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient donc différer de façon significative de ces estimations. Ces estimations sont examinées trimestriellement et les ajustements qui deviennent nécessaires sont comptabilisés dans les états financiers de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

3. Trésorerie affectée

La trésorerie affectée est restreinte aux fins du projet d'immobilisations et provient des apports reçus d'entités non gouvernementales, de l'aide d'autres instances gouvernementales et de crédits parlementaires.

	30 septembre 2014			31 mars 2014	
	Coût	Gains non réalisés	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Trésorerie affectée	5 610 $	6 $	5 616 $	10 834 $	10 926 $

La variation de la trésorerie affectée comprend les éléments suivants :

Semestre terminé le	**30 septembre 2014**
Solde au début de la période	10 926 $
Ajouter les apports reçus au cours de la période	12 000
Ajouter les produits d'intérêts reportés	73
Déduire le gain non réalisé sur la trésorerie	-
Déduire les sommes utilisées pour des éléments passés en charges aux fins comptables	(595)
Déduire les sommes utilisées pour l'achat d'immobilisations	(16 788)
Solde à la fin de la période	5 616 $

4. Compte de dépôt des retenues et retenues à payer

	30 septembre 2014	31 mars 2014
Solde au début de la période	1 558 $	11 797 $
Ajouts au cours de la période	341	1 773
Retenues versées au cours de la période	(754)	(11 807)
Intérêts versés au cours de la période	-	(205)
Solde à la fin de la période	1 145 $	1 558 $

Conformément au contrat de construction pour l'édifice du Musée et de la *Loi sur le privilège du constructeur* du Manitoba, la Société est tenue de retenir 7,5 pour cent des facturations proportionnelles. Ces montants sont assortis de restrictions de par leur nature et sont comptabilisés comme un actif et un passif. Les fonds affectés seront payés sur achèvement certifié des contrats de sous-traitance conformément à la *Loi sur le privilège du constructeur* du Manitoba. Le solde total du compte de dépôt des retenues et du passif connexe au 30 septembre 2014 s'élevait à 1,1 million de dollars (31 mars 2014 – 1,6 million), dont 1,1 million (31 mars 2014 – 1,6 million) est à court terme. Au 30 septembre 2014, les retenues ont trait notamment aux travaux de construction pour l'aménagement des expositions.

5. Immobilisations

	Coût 31 mars 2014	Entrées	Sorties	Coût 30 septembre 2014
Terrains	4 979 $	- $	- $	4 979 $
Édifice				
De base	234 671	2 371	-	237 042
Composants électriques	20 566	178	-	20 744
Composants mécaniques	27 493	241	-	27 734
Matériel informatique et logiciels	5 681	672	-	6 353
Améliorations de l'édifice	-	503	-	503
Améliorations locatives	563	-	563	-
Mobilier et matériel	1 099	436	-	1 535
Films	61	36	-	97
Développement du site Web	57	35	-	92
Total partiel – immobilisations en service	295 170	4 472	563	299 079
Immobilisations en construction	38 051	12 150	-	50 201
	333 221 $	16 622 $	563 $	349 280 $

	Amortissement cumulé 31 mars 2014	Charge d'amortissement	Sorties	Amortissement cumulé 30 septembre 2014
Terrains	- $	- $	- $	- $
Édifice				
De base	1 388	2 942	-	4 330
Composants électriques	244	515	-	759
Composants mécaniques	325	689	-	1 014
Matériel informatique et logiciels	1 684	789	-	2 473
Améliorations de l'édifice	-	-	-	-
Améliorations locatives	563	-	563	-
Mobilier et matériel	188	54	-	242
Films	-	7	-	7
Développement du site Web	57	-	-	57
Total partiel – Immobilisations en service	4 449	4 996	563	8 882
Immobilisations en construction	-	-	-	-
	4 449 $	4 996 $	563 $	8 882 $

	Valeur comptable nette 31 mars 2014	Valeur comptable nette 30 septembre 2014
Terrains	4 979 $	4 979 $
Édifice		
De base	233 283	232 712
Composants électriques	20 322	19 985
Composants mécaniques	27 168	26 720
Matériel informatique et logiciels	3 997	3 880
Améliorations de l'édifice	-	503
Améliorations locatives	-	-
Mobilier et matériel	911	1 293
Films	61	90
Développement du site Web	-	35
Total partiel – immobilisations en service	290 721	290 197
Immobilisations en construction	38 051	50 201
	328 772 $	340 398 $

Le 15 avril 2009, la Société a acquis pour le projet du Musée des terrains de la Ville de Winnipeg et de The Forks Renewal Corporation. La propriété de ces terrains retournera à la Ville de Winnipeg et à The Forks Renewal Corporation si les terrains ne sont plus utilisés aux fins du Musée ou pour toute autre fin approuvée par ses propriétaires antérieurs. La direction de la Société estime que la parcelle riveraine du Musée devrait être évaluée à 4,9 millions de dollars plus les frais juridiques connexes selon les renseignements fournis par une évaluation du marché indépendante.

La charge d'amortissement pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2014 est de 2,5 millions et 2,5 millions de dollars, respectivement. (Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2013 – 173 000 $ et 345 000 $, respectivement.)

Les actifs en construction représentent les coûts engagés pour la conception et la construction du projet d'immobilisations et se composent des coûts suivants engagés à ce jour :

	30 septembre 2014	31 mars 2014
Conception et construction de l'édifice	754 $	726 $
Conception, construction et aménagement des expositions	48 299	36 529
Développement du site Web (Version 3)	664	371
Système de gestion des contenus de l'entreprise	484	425
	50 201 $	38 051 $

6. Apports reportés

Les apports reportés comptabilisés par la Société sont comme suit :

	30 septembre 2014	31 mars 2014
Apports reportés affectés à l'achat d'immobilisations	(1 017) $	2 117 $

Les variations du solde des apports reportés au cours de la période ont été comme suit :

Semestre terminé le	30 septembre 2014
Solde au début de la période	2 117 $
Ajouter :	
Crédits du gouvernement du Canada [1]	-
Crédits parlementaires d'exploitation reportés	1 850
Apports provenant de sources non gouvernementales et d'autres instances gouvernementales	12 000
Produit financier reporté	75
	13 925
Déduire :	
Montants virés aux apports reportés afférents aux immobilisations	(15 524)
Montants comptabilisés en produits	(1 535)
	(17 059)
Solde à la fin de la période	(1 017) $

[1] En septembre 2012, le gouvernement du Canada a approuvé l'utilisation de 35 millions de dollars de crédits prévus pour les dépenses d'exploitation et en immobilisations des exercices ultérieurs, dont 25 millions ont été autorisés pour 2012-2013 et 10 millions pour 2013-2014. Le Musée envisage de réduire le niveau de ses crédits sur six exercices à compter de 2018-2019.

7. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les variations des apports reportés afférents aux immobilisations sont comme suit :

Semestre terminé le	30 septembre 2014
Solde au début de la période	323 793 $
Montants virés des apports reportés	15 524
Apports publics :	
Autre aide du gouvernement du Canada	748
Apports non gouvernementaux :	
Apports en capital en nature des Amis du MCDP	194
Apports en capital en nature de la Ville de Winnipeg	156
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations en service	(4 996)
Solde à la fin de la période	335 419 $

8. Crédits parlementaires

	Trimestre terminé le		Semestre terminé le	
	30 septembre 2014	30 septembre 2013	30 septembre 2014	30 septembre 2013
Montant du budget principal des dépenses pour les dépenses de fonctionnement et en immobilisations	5 900 $	6 900 $	13 225 $	10 800 $
Remboursement de charges liées au personnel	156	134	156	134
Total des crédits parlementaires approuvés au cours de la période	6 056	7 034	13 381	10 934
Déduire les crédits parlementaires de l'exercice considéré non comptabilisés comme produits :				
Montants utilisés pour l'acquisition d'immobilisations	(611)	(289)	(748)	(657)
Apports pour l'exploitation reçus d'avance	50	(1 800)	(1 850)	(1 800)
Ajouter les crédits parlementaires de l'exercice antérieur comptabilisés comme produits dans la période considérée :				
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations en service	1 854	173	3 274	345
Montants affectés utilisés dans la période considérée pour des éléments passés en charges aux fins comptables	904	183	920	413
	8 253 $	5 301 $	14 977 $	9 235 $

9. Actif net investi en immobilisations

L'actif net investi en immobilisations se compose des terrains donnés par la Ville de Winnipeg et The Forks Renewal Corporation comme suit :

	30 septembre 2014	31 mars 2014
Immobilisations	340 398 $	328 772 $
Moins les montants financés par les apports reportés afférents aux immobilisations	(335 419)	(323 793)
	4 979 $	4 979 $

10. Répartition des charges

Les charges relatives aux communications de l'entreprise, aux services de soutien général et aux technologies d'information de l'ordre de 1,9 million de dollars (2013 – 0,5 million) ont été réparties comme suit :

Période terminée le 30 septembre	2014	2013
Contenu et programmation du Musée	1,100 $	265 $
Édifice permanent et installations temporaires	156	-
Administration et gestion d'entreprise	700	265
	1,956 $	530 $

11. Obligations contractuelles

En plus des engagements au 31 mars 2014, la Société a conclu des contrats à long terme supplémentaires d'une valeur de 1,8 million de dollars pour la fabrication et l'installation des expositions et le développement de technologies et des médias, dont 1,7 million exigeront des paiements à moins d'un an

12. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de respecter la présentation adoptée au cours de la période considérée.

Tableau 1 – Tableau des produits d'exploitation et des apports

Produits d'exploitation

Semestre terminé le 30 septembre	2014	2013
Droit d'entrée et programmes		
Droit d'entrée générale	15 $	- $
Abonnements	11	-
Ventes de la boutique	70	-
Location des installations	19	-
Restaurant et services de traiteur	11	-
Total	126 $	- $

Comme le Musée a ouvert ses portes le 20 septembre 2014, il n'y a donc pas de produits d'exploitation comparatifs.

Apports

Semestre terminé le 30 septembre	2014	2013
Produit lié à l'amortissement des apports reportés provenant d'autres apporteurs	1 722 $	- $
Montants affectés provenant d'autres apporteurs utilisés dans la période considérée pour des éléments passés en charges aux fins comptables	615	-
Total	2 337 $	- $

Comme l'amortissement des apports reportés provenant d'autres apporteurs a commencé lorsque l'édifice a été mis en service en janvier 2014, il n'y a donc pas d'apports comparatifs.

Tableau 2 – Tableau des charges

Semestre terminé le 30 septembre	2014	2013
Frais de personnel	5 613 $	4 130 $
Amortissement des immobilisations	4 996	346
Services professionnels et spéciaux	3 010	1 185
Installations	1 594	1 177
Conception du contenu des expositions	754	301
Fournitures de bureau et administration	625	769
Matériel informatique et mobilier	441	164
Marketing et promotion	343	45
Déplacements	112	200
Total des charges	17 488 $	8 317 $